

Réunion du 3 janvier 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Armand JUNG, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Denis LIEB

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2011/48 - Aires d'accueil des gens du voyage - 1341
Aide au fonctionnement en 2011

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide conformément aux tableaux annexés, d'attribuer les aides suivantes aux maîtres d'ouvrage ou gestionnaires d'aire d'accueil des gens du voyage ci-après :

- à la ville de BARR, une subvention prévisionnelle de 12 806 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de BARR, qui est susceptible d'ouvrir en mars 2011
- à la communauté de communes de Bischwiller et environs, une subvention prévisionnelle de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de BISCHWILLER
- à la communauté de communes de la Région de Brumath, une subvention prévisionnelle de 46 101,60 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de BRUMATH
- à la ville d'ERSTEIN, une subvention prévisionnelle de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'ERSTEIN
- à la ville de HAGUENAU, une subvention prévisionnelle de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de HAGUENAU
- à la ville de MOLSHEIM, une subvention prévisionnelle de 23 050,80 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de MOLSHEIM
- à la ville de MUTZIG, une subvention prévisionnelle de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de MUTZIG

- à la ville d'OBERNAI, une subvention prévisionnelle de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'OBERNAI
- à la communauté de communes de la Région de Saverne, une subvention prévisionnelle de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de SAVERNE
- à la communauté de communes de Sélestat, une subvention prévisionnelle de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de SELESTAT
- à la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) :
 - . une subvention prévisionnelle de 28 429,32 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de GEISPOLSHHEIM
 - . une subvention prévisionnelle de 19 209 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
 - . une subvention prévisionnelle de 31 502,76 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'OSTWALD-LINGOLSHEIM
 - . une subvention prévisionnelle de 29 966,04 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de STRASBOURG - Rue de Dunkerque
 - . une subvention prévisionnelle de 25 355,88 € pour le fonctionnement pendant l'année 2011 de l'aire d'accueil des gens du voyage de VENDENHEIM.

Ces subventions seront versées selon les modalités suivantes :

- 50 % du montant en 2011, après conclusion de l'avenant à la convention ou, pour la ville de BARR, après conclusion de la convention d'aide au fonctionnement de l'aire d'accueil
- le solde en 2012, après bilan.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110103-53557-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 12/01/11